

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E40838 **VALABLE JUSQU'AU** 17/04/2025

> 21/06/2024 ÉDITÉ LE

Fax: 01 43 68 61 11

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 01/01/1966

SARL Forme juridique:

Capital: 528 000

132 RUE DE PARIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CRETEIL 662012137

Code NACE:

Siret: 662 012 137 00011

Numéro caisse de congés payés :

2124040

Assurance Responsabilité Travaux : SMABTP 001000S1247000/001 289076/0

Assurance Responsabilité Civile : SMABTP 001000S1247000/001 289076/0

Situation fiscale et sociale: A jour au 30/09/2023

94220 CHARENTON LE PONT

Raison sociale: LOISEAU

Téléphone: 01 43 68 96 83

06 60 68 96 83 Portable:

Site Internet: www.etablissement-loiseau.fr E-mail: contact@etablissement-loiseau.fr

Responsabilité légale :

LOISEAU DOMINIQUE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen: 20 Tranche de classification: EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	03/06/2021
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	03/06/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	03/06/2021
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	03/06/2021
3162	Couverture en plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	03/06/2021
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	03/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	03/06/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/06/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	03/06/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/06/2021
o Isolation des combles perdus	03/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE DE LIEUSAINT CARRE HAUSSMANN II 10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE 77127 LIEUSAINT

AGENCE

QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.